

Bien Vivre à **ÉANCÉ !**



Balade d'automne

BULLETIN COMMUNAL N°63 — DÉCEMBRE 2025



Je vous donne rendez-vous aux vœux de la municipalité qui se tiendront le Vendredi 09 janvier 2026 à 20h à la salle Pierre et Marie Curie !

Chers concitoyennes, chères concitoyens,

Alors que l'année 2025 s'achève, je tiens à m'adresser à vous, comme chaque année, avec franchise et proximité, dans ce moment de bilan mais aussi d'espoir.

Cette année encore, le monde a été secoué par des tensions internationales, des crises climatiques, des incertitudes économiques. Et même si tout cela semble parfois lointain, les répercussions se font sentir jusque dans nos petites communes : inflation sur les produits de base, difficultés des familles, inquiétudes pour l'avenir. Mais face à ces défis, notre village, a su rester solidaire et soudé.

Au niveau national, l'année a aussi été marquée par des débats profonds sur le pouvoir d'achat, la transition écologique, ou encore la place des collectivités territoriales. Et pourtant, dans nos villages, ce sont les gestes du quotidien, l'engagement de nos bénévoles, le travail des agents communaux et les liens entre voisins qui continuent à faire la force du territoire.

Localement, 2025 est marqué par le lancement des travaux pour les deux logements contour René Gisteau. Le projet du nouveau lotissement suit son cours mais a été retardé par la défense incendie. Plusieurs clôtures ont été réalisées : une pour sécuriser l'atelier et une autre au niveau du bassin d'orage pour l'écopâturage. Début 2026, un bâtiment pour ranger les matériels de location sera érigé près de l'atelier communal.

L'année qui vient ne sera pas anodine : en mars 2026 auront lieu les élections municipales. Ce sera un moment démocratique important pour notre commune. Que vous soyez impliqués de près ou de loin, je vous invite à y participer, à faire entendre votre voix, à continuer à faire vivre notre démocratie locale. Quelle que soit l'issue, ce que nous aurons bâti ensemble restera.

Pour moi, c'est le dernier mandat. Après 25 ans passés au service de la mairie, je pense qu'il est temps pour moi de profiter des moments de la vie, de ma famille. Une nouvelle équipe poursuivra la vie de la commune. Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur assiduité au cours de ce mandat et leur implication. Merci également aux agents pour leur travail.

En cette fin d'année, je souhaite à chacun de vous des fêtes paisibles, entourés de ceux qui comptent. Prenons le temps de nous retrouver, de nous reposer, de croire encore en des lendemains plus sereins.

Avec toute ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez accordée, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour 2026.

Raymond SOULAS
Maire d'Eancé

Sommaire

Edito du maire.....	2
Vie municipale.....	3
Vie associative.....	12
Vie d'ici et d'ailleurs.....	19
Vie du moment.....	30
Manifestations à venir.....	32

Bulletin communal d'Eancé – Décembre 2026
Directeur de la publication : Raymond SOULAS
Comité de rédaction : commission communication.
Photos : élus, présidents d'association, secrétaire de mairie.
Mise en page et impression : secrétariat de la mairie.
Impression en 215 exemplaires.
Contact : mairie@eance.bzh

Etat-civil



NAISSANCE

USUREAU LAMY Medhi le 28 janvier 2025

BONENFANT Eden le 10 février 2025

NOËL Maylone le 24 mars 2025

FREULON Émilie le 11 juin 2025

LAMY Ambre le 20 juin 2025

SAGET Rose le 22 octobre 2025

BENOIST Sophia le 09 novembre 2025

MARIAGE

ZERRAI Jébril et KERMAREC Marine le 16 août 2025

BONENFANT Elric et PAGIS Ophélia le 06 septembre 2025



PACS : LORET Ewen et BOURGUILLEAU Andréa le 01 août 2025



DÉCÈS

Horaires d'ouverture de la mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : Fermée

Vendredi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h (fermée en juillet et août)

Mail : mairie@eance.bzh

Téléphone : 02.99.47.92.08

Site internet : <https://mairie-eance.fr/> (n'hésitez pas à le consulter pour suivre l'actualité communale !)

D'autres informations sur la commune sont aussi consultables sur Infolocale.
<https://www.infolocale.fr/>



Quelques décisions municipales...

- Le conseil municipal a validé le paiement des frais de scolarité aux écoles publiques de Martigné-Ferchaud et de Janzé.
- Afin de stocker le matériel loué aux associations et aux familles, le conseil a décidé de construire un local de 40 m² en face de l'atelier technique.
- Afin de poursuivre le projet de lotissement et assurer la sécurité du bourg, le conseil municipal a approuvé le principe d'installer une ou deux réserves incendies. Leur localisation n'est pas encore déterminée.
- Pour poursuivre les travaux des logements des 5b et 5t Contour René Gisteau, la commune a validé différents avenants.
- Le conseil a accepté le devis de l'entreprise DESERT pour l'entretien des gouttières de l'église, de la toiture de la sacristie et la pose d'un joint sur un des vitraux pour un montant de 787.50 € HT.
- Conformément à la législation, la commune a validé, via le Centre de gestion 35, une mutuelle collective pour ses agents. La commune participera à hauteur de 15€ par agent et par mois.



Les logements des 5b et 5t sont bien avancés et devraient être mis en location à partir de juin 2026. Si vous souhaitez des précisions sur les modalités de location, sur l'aménagement interne, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

Zoom sur :

A compter du début de l'année 2026, le bureau de vote sera transféré à la salle Socioculturelle.

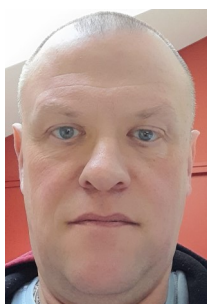
Ce changement résulte d'une obligation réglementaire : les panneaux d'affichage électoral doivent être situés à proximité immédiate du lieu de vote.

Suite aux travaux réalisés près de l'église, les panneaux ne pourront plus être installés sur le parking. Ils seront désormais positionnés le long du chemin menant à la salle Socioculturelle.

Recensement de la population

Le recensement de la population d'Eancé se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026. Notre agent recenseur, Sébastien PARRIAUX, passera à votre domicile déposer les fiches de renseignements début janvier.

Cette formalité est obligatoire, vous pourrez donner vos réponses via internet ou via un formulaire papier que vous redonnerez à l'agent recenseur ou que vous déposerez dans la boîte aux lettres de la mairie.



Recensement de la population 2026



**Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain.**

 le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

Elections municipales

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Vous trouverez ci-dessous des explications sur le déroulement du scrutin.



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de **11** conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne **entre la liste A et la liste B** (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Sans majorité absolue

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour, les listes doivent avoir obtenu **plus de 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

© DILA 2025



JOURNÉE DÉTENTE

Merci à Jean-Luc Lecomte qui nous a guidés lors de cette journée détente du 20 septembre 2025. Cela a commencé par un bon café dans la cour de la ferme de l'entraîneur Bertrand Lefèvre qu'il connaît bien à Saint-Aubin de Pouancé. Pendant cet accueil, deux juments étaient poussées dans le camion spécialisé afin de prendre la direction de l'hippodrome du Lion d'Angers.

Après la visite de l'écurie (une bonne vingtaine de chevaux), direction le nouveau belvédère (construit en 2023) qui domine le centre d'entraînement du CERGO (Centre d'Entraînement Régional du Galop de l'Ouest) situé également sur le territoire de Pouancé, créé en 2001, sur une surface 43 ha. Nous avons découvert les quatre pistes d'entraînement dont deux de sable de Fontainebleau, une en herbe et une piste fibrée (elle ne gèle pas).

Après chaque entraînement (le matin), la piste est nivelée avec une herse tractée qui est signalée par un système de gyrophare pour éviter bien sûr toute collision. Quatre couleurs précisent la position du tracteur (vert pour la piste intérieure, rouge pour la piste du milieu, jaune pour la piste extérieure et bleue pour la piste galop de chasse). Il existe aussi deux pistes d'obstacles avec différentes dimensions comme celle dite du saut breton.

Il existe un parc de cross que nous n'avons pas vu car plus éloigné. Pour finir, nous sommes passés devant le manège avec également des obstacles. Puis retour à Éancé, en passant par Senonnes limitrophe, à la salle socioculturelle pour un pique-nique partagé où chacun et chacune étaient ravis d'échanger sur ce qu'il avait découvert car tout le monde ne connaît pas le monde des chevaux !



VENDREDIS DE L'ÉTÉ

Premier vendredi du mois : Un rendez-vous estival à ne pas manquer !

Chaque année, les premiers vendredis des mois de juin à septembre, notre communauté se réunit pour des animations conviviales autour du palet et de la marche. Ces événements, qui attirent petits et grands, sont l'occasion parfaite pour se retrouver en plein air, profiter des douceurs de l'été et renforcer les liens entre voisins. Les animations de palet, sport traditionnel et apprécié de tous, offrent des moments de compétition amicale.

En parallèle, des randonnées sont organisées pour ceux qui préfèrent explorer les environs tout en se maintenant en forme. Pour clôturer ces belles journées, un pique-nique est organisé, où chacun est invité. C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres et de renforcer les amitiés.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 : 5 juin, 3 juillet, 7 août et 4 septembre.



Cette nouvelle animation sur le thème de la peur, proposée par Cécile Delanoë, a été un très bon moment.

Dix-huit personnes étaient réunies pour écouter des albums ainsi qu'un kamishibai et pour partager un goûter et des bonbons !!! Les nouveaux jeux de société de la ludothèque de Coësmes ont ensuite rencontré un vif succès. Tactique, réflexion et rigolades étaient au rendez-vous !



Pas une mais deux prochaines animations gratuites seront proposées aux **vacances de février !!!**

Mercredi 18 février

Animation Just Dance

De 10 ans à 99 ans !

A la salle Pierre et Marie Curie



Mercredi 25 février

16H-16H30 : lecture autour de l'amitié avec des albums jeunesse

16H30-16H45 : goûter

16H45-18H : jeux de société



De nouveaux adhérents ont finalisé leur inscription gratuite au point lecture, ils ont accès aux ouvrages pour adultes et enfants, aux BD, aux DVD et peuvent également faire des réservations sur l'ensemble des médiathèques de RAFCOM. Pas besoin de se déplacer, le livre arrive à Eancé et ils peuvent le rendre dans n'importe quelle médiathèque, sur les horaires d'ouverture ou dans les boîtes de retour.

Si vous souhaitez être bénévole (2h toutes les 6 semaines environ), nous vous accueillerons avec plaisir !

Le Point Lecture sera fermé le **27 décembre**.

Il est ouvert tous les autres samedis matins de 10h30 à 12h30 et se situe près de la salle Pierre et Marie Curie





La huitième édition des Classes 5 a eu lieu le samedi 13 septembre.

Voici le retour d'une participante, originaire de la commune mais vivant près de Paris :

« Merci à ceux qui ont participé à l'organisation de la Journée des Classes 5 ».

On a passé une super bonne journée.

Tout était réussi sauf le temps qui était un peu frais mais la salle communale était bien chaude et l'ambiance qui y régnait nous réchauffait bien aussi!

Notre unique nonagénaire est en super forme ! Nous, de 1955, sommes venus en nombre malgré quelques absences, quelques-un(e)s sont réapparu(e)s depuis plusieurs décennies et ça fait très plaisir ! Même si ça nous rappelle le temps qui passe... ».

Le vin d'honneur offert par la Municipalité est toujours apprécié.

Après le bon repas préparé par Kristen, certains se sont baladés dans le bourg et d'autres ont sorti les jeux de société, ce qui a plu aux enfants et aux plus grands.

La soirée s'est terminée en musique et ça a bien « guinché » !





UN VILLAGE FLEURI

ATHOS, PORTHOS, ARAMIS et d'ARTAGNAN !

Tels seront les noms des moutons et du chevreau de la commune.
Ces tondeuses naturelles nous sont précieuses pour entretenir les terrains.
En décembre, ils ont transhumé des lagunes en direction du bassin d'orage, route de Chelun.

Nous remercions les personnes qui ont participé au sondage lancé lors du dernier bulletin.

Pour rappel, pour leur bien-être, ne pas leur donner à manger.

Ci-dessous quelques photos pour nous rappeler ce bel été 2025 ensoleillé et fleuri.

La Commission Fleurissement



N'hésitez pas à fleurir vos fenêtres, garnir vos massifs de fleurs...

Location des salles communales

Les plannings des salles sont de nouveau disponibles sur le site

⇒ La salle Pierre et Marie Curie



Elle est située route de Martigné-Ferchaud. Elle offre une capacité de 140 personnes, une cuisine équipée et un espace clos et sécurisé pour les enfants. Le parking est situé juste en face.

Un état des lieux sera fait à l'entrée et à la sortie. Le règlement et la caution sont demandés dès la remise des clefs.

	Tarifs	Supplément hors commune	Forfait chauffage	Supplément mise à disposition vaisselle
Week-end	255€	75€	75€	Forfait 0.50€/personne
Week-end + une Journée supplémentaire	355€	75€	100€	Forfait 0.50€/personne
Location journée	100€	35€	35€	Forfait 0.50€/personne
Vin d'honneur	110€		30€	
Réunion	55€		30€	

⇒ La salle Socioculturelle



Elle est située route de Villepôt. Elle dispose d'une capacité de 80 personnes, d'une scène, d'un espace de cuisine. Cette salle est également utilisée par quelques associations du village pour leurs cours ou leurs activités et lors d'événements ponctuels.

Un état des lieux sera fait à l'entrée et à la sortie. Le règlement et la caution sont demandés dès la remise des clefs.

	Tarifs	Supplément hors commune	Forfait chauffage	Supplément mise à disposition vaisselle
Week-end	155€	75€	75€	Forfait 0.50€/personne
Week-end + une Journée supplémentaire	230€	75€	100€	Forfait 0.50€/personne
Location journée	75€	35€	35€	Forfait 0.50€/personne
Vin d'honneur	70€		30€	
Réunion	50€		30€	

Pour les associations communales, la location des salles est gratuite. Cependant, l'option chauffage leur est facturée 30€/jour ou 50€/week-end. Nous précisons, néanmoins, que vous devez déposer en mairie le contrat de location pour valider une réservation de salle.

Location du matériel

⇒ Barnums, tables et chaises

Il y a possibilité de louer 6 barnums d'une capacité chacun d'environ 35 personnes. Les tarifs sont les suivants :



Tarifs pour les Eancéens	
Un barnum (6m x 6m)	25€
Barnum supplémentaire	20€
Tarifs hors commune	
Un barnum (6m x 6m)	50€
Associations communales	
Un barnum (6m x 6m)	GRATUIT

Les tables sont louées 5€ l'unité et les chaises 0.50€ l'unité.

Concession cimetière

Pensez à renouveler vos concessions. Passé un délai de 2 ans, une concession revient de plein-droit à la commune. Pour plus de renseignements, il convient de vous adresser en mairie.

Les coûts d'une concession cimetière ou cinéraire sont les suivants:

Durées	Surfaces	Tarifs
Concession de 30 ans	2m ²	150€
Concession de 50 ans	2m ²	220€
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir		30€
Concession cinéraire de 20 ans	1m ²	350€
Concession cinéraire de 30 ans	1m ²	400€

Point historique

Hue cheval, à Éancé !

Les agriculteurs nés avant 1950, voire un peu après, et les agricultrices aussi, se souviennent de ces années où les chevaux occupaient une place prépondérante dans les fermes. Voici un petit rappel de ce qu'il se passait à Éancé avant l'arrivée du tracteur.

Le plus gros travail demandé à ces chevaux de trait était le labour effectué en automne, en hiver ou au printemps. Il fallait presque deux jours pour labourer un hectare ! Selon la grandeur de la ferme, il y avait deux ou trois chevaux à atteler, parfois plus. « C'était mieux de faire le labour avec trois chevaux car avec deux il fallait arrêter souvent » m'a dit un ancien cultivateur qui, dès l'âge de 15 ans, a appris à mettre la bride dans la bouche du cheval et le collier autour de son cou, avouant que le plus dur était de mettre la selle sur le dos. « Pour le labour, il fallait commencer de bonne heure puis s'arrêter vers 9 h pour manger et reposer les chevaux puis les faire boire à une mare ; repos aussi le midi, des fois pour allaiter le poulain ». Un poulinaie réussi, c'était une joie bien sûr mais toutes les juments n'étaient pas mises au mâle. Un étalonniere, Marcel Ruffet de Chelun, amenait ses étalons à la ferme de Hyacinthe Mouëzy dans le haut du bourg d'Éancé. Car dans les fermes, il y avait aussi des chevaux mâles pour conduire l'attelage mais ils étaient castrés. Que mangeaient ces « bourrins » ? De la bonne herbe dans les prairies, de l'avoine pour l'apport d'énergie, du bon foin, parfois du trèfle rouge cherché au coupage. Plusieurs hectares étaient donc réservés aux chevaux, c'était ça de moins pour les vaches mais les troupeaux étaient petits et moins productifs qu'aujourd'hui.



Quand un cheval crevait, c'était une grosse perte ! Aussi une « Mutuelle chevaline » Chelun-Éancé a été créée, ce qui permettait une solidarité entre éleveurs. Presque tout le monde y adhère, moyennant une cotisation annuelle ; celle-ci était collectée le dimanche matin après la messe chez Henriette Boisard (Café et dépôt de pain). Les responsables à Éancé étaient : Pierre Leray (père), président, Louis Beaudouin (père), trésorier, Louis Roulin, secrétaire et François Jolys ; à Chelun : Louis Guilloux (père), Raymond Marquet... Pour que ce système d'assurance fonctionne, il fallait réviser les chevaux une fois par an dans chaque commune avec la présence d'un vétérinaire, en l'occurrence le père Coué, de Pouancé. Les propriétaires amenaient leurs chevaux dans le bourg et leur valeur était estimée. Il y avait possibilité d'attacher les bêtes ici et là, notamment aux barres de la maison Téhel (rue Sainte-Anne actuelle). Ce jour là, les bistrotts au nombre de cinq dans le bourg étaient bien remplis ! Le lendemain, il restait aux cantonniers Chevroteau et Martin à enlever le crottin...

« Le cheval reconnaît la personne qui s'en occupe, se sent en confiance, il comprend » me dit une agricultrice qui, dès l'âge de 12 ans, aidait à la ferme : « Je ne labourais pas mais parfois je roulais et hersais la terre en tenant la bride et en marchant. Mais un jour, mon père m'avait surprise en position assise sur la barre du rouleau ! » ; une attitude dangereuse car si le cheval s'était emballé, comme cela arrivait parfois, que serait-il arrivé ? Il fallait aussi prendre soin de ces bêtes : passer l'étrille (peigne métallique), ne serait-ce que pour enlever le crottin collé aux pattes ; changer deux fois par an les fers pour protéger les sabots (travail du maréchal-ferrant chez le père Pointeau, route de Villepot, ou chez Joseph Crosnier, près de l'ancienne mairie) ; couper la queue et récupérer le crin...

Voilà un petit aperçu de cette vie avec des animaux domestiqués que l'on prénommait Captive (née l'année du retour du paysan prisonnier de guerre !), Gitane, Joyeuse, Nida, Rosette, Violette, Vitesse, etc. Certains ont eu du mal à se séparer totalement de ces animaux attachants en n'en gardant qu'un pour des travaux de sarclage des choux et des betteraves, par exemple, car le matériel n'était plus ajusté au tracteur ; il a fallu s'adapter petit à petit et ne plus dire « Wo Tiuk » !

Philippe JOLYS

RPI Les Trois Clochers

Une rentrée pleine d'élan pour le RPI les Trois Clochers



Le lundi 1er septembre, les rires et les cartables ont repris leur place dans les cours des écoles d'Eancé et de Chelun. Les élèves du RPI Les Trois Clochers ont retrouvé leurs camarades et leurs enseignants, prêts à vivre une nouvelle année riche en découvertes.

À Eancé, la classe maternelle de Barbara LENOIR accueille 20 enfants, dont 15 en petite section. Elle est accompagnée au quotidien par Agnès BARBE, Asem, avec qui elle forme un duo bien rodé.

À Chelun, ce sont 38 élèves qui ont fait leur rentrée : 16 en CP-CE1 avec Margaux LEBRETON DELOURME, et 22 en CE2-CM1-CM2 avec Nicolas OHIER. Une équipe enseignante stable, gage de continuité et de sérénité pour les enfants.

Marie Baux, cheffe d'établissement, assure la direction du RPI, tout en étant également responsable de l'école Saint-Joseph Sainte-Croix de Retiers.

Le 5 septembre, tous les élèves se sont réunis à Eancé pour une journée de rentrée festive. Pique-nique, jeux coopératifs proposés par l'UGSEL 35, et une célébration commune ont rythmé cette belle journée placée sous le signe du partage et de la joie.

Cette année, l'équipe éducative a choisi de plonger les élèves dans l'univers enchanteur des contes.



- Les maternelles d'Eancé participent au programme **Cin'école**, en partenariat avec le cinéma Le Resteria de Retiers.
- À Chelun, les élèves du CP au CM2 découvrent la musique des contes et des comédies musicales grâce à un projet mené avec Cécile GOMEZ, professeur au **Hang'art**.

- Les CE2-CM1-CM2 bénéficient d'un cycle d'escalade encadré par l'Office des Sports.
- Les lecteurs volontaires de nos classes ont pu s'inscrire au **Prix Tatoulu**, en lien avec la médiathèque de Martigné-Ferchaud.
- Et tous les élèves de la GS au CM2 profitent d'un cycle de **natation** à la piscine de La Guerche.



Le vendredi 28 novembre, les enfants se sont produits en concert dans l'église de Forges à l'occasion du **marché de Noël**, où une dizaine d'exposants étaient présents.

L'**OGE**C, présidé par Jérémie DUPAS, poursuit son engagement au service des familles. Cet été, des travaux ont été réalisés, de nouveaux jeux de cour ont été installés, et les poules ont même reçu un tout nouveau poulailler! L'**APEL**, présidée par Adrien DUFIL, prépare de nombreux événements festifs et solidaires. Pour les rejoindre : apel.rpielestroisclochers@gmail.com.

- **Portes ouvertes** à l'école d'Eancé : vendredi 6 février 2026, de 17h30 à 19h00.
- Les inscriptions pour la rentrée 2026 sont ouvertes pour les enfants nés en 2023 ou 2024.

Pour en savoir plus :

- Site internet du RPI : <https://rpieancechelun.toutemonecole.fr/>
- 02 99 47 98 16 (Mme Baux est présente le lundi)
- eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh

Belle année scolaire à tous !
Marie BAUX, Cheffe d'établissement

Défilé de tracteurs lors de notre marché de Noël du 29 novembre dernier qui a connu un franc succès :



Association communale de Chasse



Notre nouvelle saison de chasse (ouverture générale) a débutée le 21 septembre pour se terminer le 11 janvier 2026. Nous comptons cette année 13 membres, dont 3 actionnaires (2 chasseurs de moins que l'année précédente).

La sécurité à la chasse reste la priorité des priorités. Une remise à niveau des chasseurs est désormais obligatoire tous les 10 ans. En Ille-et-Vilaine, 7500 chasseurs ont déjà bénéficié de cette formation.

Les dégâts causés par le gros gibier, notamment le sanglier, sont réguliers. La facture est élevée et à la charge des chasseurs. La saison passée, 7000 sangliers ont été prélevés en Ille-et-Vilaine. Le montant d'indemnisation pour dégâts agricoles a été de 600000 €. Depuis cette année, une nouvelle taxe d'un montant de 122€ et par dossier de demande d'indemnisation dégâts sera facturée à la société de chasse du secteur concerné.

Date à retenir, comme les autres années, et afin que notre association puisse perdurer, nous organisons le samedi 07 mars 2026 un repas chasse (des repas à emporter seront également proposés)

Le Président, Daniel BAZIN

Les baladins du Semnon

L'association de théâtre est toujours à l'arrêt. Malgré quelques contacts, nous sommes trop peu d'acteurs pour pouvoir redémarrer les représentations. N'hésitez donc pas à vous faire connaître à la mairie ou au 06.43.88.07.16.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les membres des Baladins du Semnon

Club des Sans Soucis

Le 4 septembre : 17 adhérents se sont rendus au repas qui a réuni tous les clubs du secteur de Roche aux Fées. 350 personnes avaient répondu à l'invitation dont le bénéfice est en partie reversé au foyer Siloë de Coësmes.

Le 25 octobre : journée mémorable pour les 50 ans du Club « Sans Soucis » avec la présence de M. Jean-Claude DESILES Vice Président de la Fédération et responsable du secteur de Roche aux fées et de M. le Maire.

Mme Christine DESILLE a animé tout le repas avec ses chansons, histoires, sketches et musique.

Tous ont été ravis de cette journée.

Le 10 novembre : le concours de belote a réuni 68 équipes.

Au nom de tous les membres du Club, je vous adresse pour 2026 tous nos vœux de joie, de bonheur et de santé pour l'année 2026 et je serai heureuse d'accueillir de nouveaux membres.

La Présidente, Marie-Thérèse GEFFRAY

Prochaines manifestations 2026 :

- 15 janvier : galette des rois et collecte des cotisations à la salle Socioculturelle.
- 02 février : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.
- 19 février : pot au feu et assemblée générale à la salle Socioculturelle.
- 30 mars : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.
- 25 avril : repas du Club au restaurant « Bistrot et Compagnie ».
- 24 octobre : repas action sociale au restaurant « Bistrot et Compagnie ».
- 9 novembre : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.



Union Nationale des Combattants

Activités au cours du second trimestre 2025

Visite du Centre d'entraînement régional du galop de l'Ouest (CERGO) à Senonnes

Dans la matinée du 15 septembre, 23 membres et conjoints de l'UNC ont découvert l'activité de ce pôle d'entraînement équestre implanté sur les communes voisines de Senonnes et de Pouancé. Le directeur, *Geoffrey Gaucher*, a détaillé l'activité du centre qui emploie 150 salariés. La visite s'est poursuivie à l'écurie d'Alain Couétil qui nous a fait découvrir, pour la plupart d'entre nous, sa profession d'entraîneur de chevaux de courses. La matinée s'est achevée par un déjeuner sur l'hippodrome de Senonnes-Pouancé.



Repas et bal des AFN :

La journée du 11 octobre 2025 a été très appréciée par les nombreux invités venus de 33 communes différentes. La plupart des convives, après avoir dégusté un couscous ou un tajine, ont dansé au rythme de l'accordéon de Yannick Sourdin. Cette manifestation sera reconduite en octobre 2026.

Commémoration de l'Armistice, de la victoire et de la paix :

Le dimanche 9 novembre, la commune d'Eancé a commémoré l'armistice de 1918 et a rendu un hommage à tous les morts pour la France, civils et militaires, de tous les conflits contemporains.

A 11 h 15, une cinquantaine de personnes s'est réunie autour de la stèle du souvenir. Au cours de la cérémonie, Raymond Soulas, maire, a remis, au nom de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, l'insigne d'honneur de porte-drapeau à Alexis Joly, soldat de France. La cérémonie a été clôturée après l'hymne national du Royaume-Uni, en l'honneur des Britanniques présents, et La Marseillaise. Une délégation a déposé une gerbe de fleurs au mémorial de la grotte Notre-Dame de Lourdes. Les participants se sont retrouvés à la salle Pierre-et-Marie-Curie pour le vin d'honneur offert par la municipalité. L'association a terminé cette journée de la mémoire au restaurant Bistrot et Cie pour un excellent déjeuner concocté par Kristen.



Concert Unisson au Théâtre de verre à Châteaubriant :

Le vendredi 14 novembre à 20 h 30, douze adhérents ont assisté à un concert proposé par la Musique des Transmissions de Rennes au profit des blessés, des veuves, veufs et orphelins des armées.

Autres commémorations :

Le dimanche 16 novembre, le président et deux porte-drapeaux ont participé à la commémoration du 11 Novembre à Martigné-Ferchaud. Un hommage particulier a été rendu à François Leray, combattant de 1914-1918, mort pour la France, dont le nom a été dévoilé sur le monument aux morts martignolais, en présence de ses descendants.

Le 7 décembre, à Moussé, l'association a participé à la cérémonie cantonale d'hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Si vous souhaitez rejoindre l'association UNC d'Eancé, contacter le président au 02 99 47 87 62.

L'UNC adresse à toutes et à tous des vœux de santé, de joie et de paix pour l'année 2026.

Le Président, Daniel JOLYS

Association Sportive et Culturelle d'Eancé

Motivés par une envie commune de jouer au tennis de table à Eancé, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Notre objectif est la pratique en loisir de ce sport (que nous avons tous déjà pratiqué il y a plus ou moins longtemps !) dans la convivialité, amusement et accessible à tous. Nous ne sommes pas affiliés à une fédération sportive.

Dimanche 16 novembre a eu lieu le tournoi annuel auquel 12 participants se sont inscrits.

Eliot BOURSICOT bat Pascal GARNIER en finale. En troisième place, un participant d'Eancé, Cédric VALAIS.

Comme tous les ans, est programmé le tournoi annuel à la salle socio-culturelle. Vous pouvez donc déjà retenir la date du dimanche 15 novembre 2026 à 14h pour ce tournoi.

Chaque premier jeudi du mois, il sera possible de venir jouer au tennis de table pour passer un bon moment à la salle socio-culturelle à 20h.

Au plaisir de nous retrouver autour des tables pour des parties disputées !

Pour nous contacter, Florian au 06.16.20.27.27

Le président, Florian SOULAS



Association de Préservation du Patrimoine d'Eancé

En août, comme promis, la statue de Sainte Thérèse sise dans l'église a été stabilisée; une petite heure a suffi à deux personnes pour ce faire.

Un peu d'histoire au sujet de cette statue : elle a été achetée en 1935 et a été financée par les paroissiens car elle a fait l'objet d'une souscription, laquelle « a été faite également pour le nettoyage de l'église et a servi pour les réparations dans l'école ». En effet, le registre paroissial relate que la majorité des 130 donateurs ont versé entre 1 et 100 francs, soit 3980 anciens francs au total, donc 3 000 euros actuels...

Nous entretenons régulièrement le calvaire de la Cour (ou croix de la Mission) situé à l'entrée de bourg, route de Villepôt.

En octobre, à quatre personnes, nous avons utilisé en plus la pompe de lavage pour enlever la mousse qui s'accroche au monument et nettoyer la grille qui l'entoure. Les panneaux de signalisation ont également profité du toilettage !

Comme l'an dernier, la chapelle Sainte-Anne sera ouverte en fin d'année et au début de l'autre de 10 h à 17 h; vous pourrez y découvrir une nouvelle nappe rénoverée car l'ancienne, bien abîmée, avait été enlevée. Une façon de bien terminer l'année et de bien commencer la nouvelle...

Le Président, Philippe JOLYS



Bistrot et Compagnie

Moins de 3 mois après l'ouverture, l'équipe de Bistrot & Compagnie est heureuse de vous partager ses temps forts :

CULTURE ET CONVIVIALITE :

- 17 août : concert guinguette avec Ariane Tissier et Michaël Vigneron
- 21 septembre : passage des vieilles voitures et inauguration officielle du Bistrot
- 11 octobre : soirée DJ avec Pierre-Marie
- 24 octobre : concert du Frim Fram Swing en trio
- 31 octobre : Halloween
- 7 novembre : concert puis karaoké live avec Seb AKoustik
- 20 novembre : fête du Beaujolais nouveau

REPAS DE GROUPES ET EVENEMENTS PRIVES :

- 13 septembre : classes 5 pour 64 convives
- 25 octobre : jubilé d'or du club des Sans-Soucis pour 47 convives
- 26 octobre : soirée quizz et quiches (in english) pour 24 convives
- 9 novembre : repas annuel de l'UNC pour 29 convives
- 14 novembre : repas de l'équipe municipale pour 30 convives
- 21 novembre : repas d'entreprise pour 20 convives



HORAIRES:

- Du lundi au vendredi : 8h00-15h30. Menu Bistrot à 15,90 €, servi à partir de 12h00.
- le samedi : fermé, sauf événements (consultez notre fiche Google et notre page Facebook « Bistrot et Compagnie »).
- le dimanche : ouvert une semaine sur 2, 10h30-14h30. Possibilité de déjeuner (menus à 25 € et 32 €), uniquement sur réservation.
- le vendredi soir : possibilité de vous accueillir pour vos événements de famille ou d'entreprise (nous contacter).
- le premier jeudi de chaque mois (sauf hiver), à partir de 18h00 : marché des producteurs et productrices.

Fermeture pour congés du 25/12 au 28/12/2025.

Du 29/12/2025 au 02/01/2026, de 10h à 14h : guinguette

A VENIR, EN 2026 :

- janvier ou février (date à préciser) : grand bal populaire avec l'orchestre Vinyle Idylle (Rennes/Nantes).
- 22 mars : grand bal swing avec le Frim Fram Swing Band (Rennes).
- 30 mai : cabaret-guinguette avec la D.R.A.G (Direction Rigoureuse des Approximations Glamour - Rennes).
- date à définir : spectacle arts de rue avec la Compagnie Joyo (Guipry-Messac).
- date à définir : cabaret-bistrot avec Max le Magicien (Bourg des Comptes).
- autres événements conviviaux en guinguette : fête de la musique le 21 juin, fête du travail le 1er mai, fête nationale le 14 juillet.

CONTACT : 06 06 49 50 18



Bistrot et Compagnie

Mobilifées

Depuis le 1^{er} septembre, un nouveau service est proposé aux habitants d'Eancé.

Une navette gratuite passe par le bourg et vous amène à Martigné-Ferchaud, suivant 5 arrêts au choix, 3 fois par jour, du lundi au vendredi.

●	ÉANCÉ CONTOUR RENÉ GISTEAU	06:37	07:17	13:24
●	MARTIGNÉ-FERCHAUD JULIOT CURIE	06:47	07:27	13:34
●	MARTIGNÉ-FERCHAUD ZA ÉMILE BRIDEL	06:49	07:29	13:36
●	MARTIGNÉ-FERCHAUD AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	06:51	07:31	13:38
●	MARTIGNÉ-FERCHAUD GARE BREIZHgo*	06:54	07:34	13:41
	--- Correspondance > Rennes	Train	Train	X
○	MARTIGNÉ-FERCHAUD PLACE SAINTE-ANNE	06:56	07:36	13:43

Et le même service est proposé dans l'autre sens.

○	MARTIGNÉ-FERCHAUD PLACE SAINTE-ANNE	13:53	18:36	19:16
	--- Correspondance < Rennes	Train	Train	Train
●	MARTIGNÉ-FERCHAUD GARE BREIZHgo*	13:55	18:38	19:18
●	MARTIGNÉ-FERCHAUD AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	13:58	18:41	19:21
●	MARTIGNÉ-FERCHAUD ZA ÉMILE BRIDEL	14:00	18:43	19:23
●	MARTIGNÉ-FERCHAUD JULIOT CURIE	14:04	18:47	19:27
●	ÉANCÉ CONTOUR RENÉ GISTEAU	14:13	18:56	19:36

Que ce soit pour rejoindre la gare ou profiter des commerces et services de Martigné, n'hésitez pas à emprunter ce transport en commun gratuit et sans inscription. Il suffit de vous rendre à l'arrêt de bus près de l'église ou à l'un des 5 arrêts de Martigné signalés par ces totems.



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Nom association	Nom président	Adresse	Téléphone
Comité des Fêtes	M. BALANGER		06.09.82.47.36
	M. BRARD		06.50.91.91.87
Club des Sans Soucis	Mme GEFFRAY	1 La Bertrie	02.99.47.94.30
Association Sportive et Culturelle Eancéenne—ping-pong	M. SOULAS F	La Cour	06.16.20.27.27
Union Nationale des Combattants d'Eancé	M. JOLYS D	16 rue de Bellevue	02.99.47.87.62
Association Communale de Chasse Agrée	M. BAZIN	La Guérivais	07.88.81.27.38
Association pour la Préservation du Patrimoine d'Eancé	M. JOLYS Ph	30 La Métairie Neuve	02.99.47.93.45
OGECE—Ecole privée Sainte Anne	M. DUPAS Jérémy	ogeclestroisclochers@gmail.com	

ANNUAIRE DES ENTREPRISES ET COMMERÇANTS

Nom de l'entreprise	Nom du gérant	Adresse	Téléphone
Chambres d'hôtes	M. et Mme STANTON	14 La Morinais	02.23.31.80.58
Gîte de la Gandonnais	M. et Mme DAYER	7 La Gandonnais	06.31.39.79.20
Ecologite « La Rivière »	M. SILVESTON	9 La Rivière	06.27.45.66.33
Gîte de la Campagne d'Alice	M. et Mme DUCLOS	38 Le Plain Bois	06.75.08.57.74
Chambre tranquille en campagne	M. DAIROU	16 La Sagourais	06.79.51.80.90
Les Co du Bâti - maître d'œuvre	M BONDU	7 le Pré Chevalier	02.99.47.98.71
Biodiversité Positive	Mme PRIMAULT	2 le Gravier	07.86.54.51.34
Assistantes maternelles	Mme BELLION	3 Le Clos du Bosquet	02.99.47.87.30
	Mme CLOLUS	5 La Gandonnais	06.26.46.89.24
Entreprise de travaux agricoles	M. MESLE	1 La Gandonnais	02.99.47.91.57
Photographe	MAGALI.B	4 le Bois d'Erré	06.45.39.01.82
Création, conception espaces verts	M. MALOEUVRE	22 La Thioulais	06.23.81.17.47
Négociateur automobile	M. Le BRIGANT	16 La Voitonnois	06.08.41.29.75
Bistrot et Compagnie	Mme STEPHAN	1 Contour René Gisteau	06.06.49.50.18
La Ferme Cornuaille	M. CORNUAILLE	12 la haute Roussière	06.07.03.17.89
La Fraisadom	M. BUFFET	11 La Hervaudière	06.30.85.09.67
O'Toutou Chic	Mme ROULLAUD	3 Le Chatelier	07.88.10.58.36
CUMA Les Amis du Progrès	M. DELONGLÉ	La Roualle (Forges la Forêt)	06.81.83.69.92
Informatique	M. QUERE	7 La Basse Roussière	06.87.87.31.95
Fromagerie de Mr Henri	M. GEORGET	3 La Haie Jolive	06.72.89.46.40
Harmonie Environnement	M. TIERCELET	2 Le Clos du Bosquet	06.52.10.59.79

Artisans de la commune, si vous souhaitez paraître dans l'annuaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

SIRS Chelun-Eancé-Forges-la-Forêt



Le syndicat poursuit son service de ramassage pour les élèves du RPI ainsi qu'une partie des sorties scolaires.

Pour les familles arrivant en cours d'année, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie d'Eancé pour bénéficier de ce service gratuit.

L'ensemble des membres du syndicat et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président, Cédric VALAIS

Argent de poche



Ce dispositif est ouvert aux jeunes de la commune, de 16 à 18 ans, durant l'été. Cela leur permet de se confronter au monde du travail avec une petite rémunération. Durant une matinée par semaine, sous la responsabilité d'un agent ou d'un élu, différentes tâches sont réalisées par exemple : arrosage, nettoyage des massifs, entretien des jeux, peinture ...

Cette année, nous avons reçu Aymeric THOMAS et Jules VIEL.

Au nom de la commune, un grand merci à eux pour leur participation et leur dévouement.

Appel est donc fait pour l'été 2026. Merci de vous adresser à la mairie pour toute information.

Cimetière



La commission a pu constater que de nombreuses tombes ne sont plus entretenues : plus de famille ou oubli. Une procédure va être mise en place pour pouvoir procéder à la reprise de celles-ci (durée 3 ans).

Si vous pensez être concernés par cette démarche, nous vous demandons de prendre des renseignements soit en mairie, soit sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière.

D'autre part, plusieurs stèles seraient à refixer pour ne pas provoquer un accident lors d'une chute. Les familles, si nous avons leurs coordonnées, seront averties afin qu'elles fassent le nécessaire.

Sans réponse, nous serons amenés à les coucher, ce qui n'est pas très esthétique, mais nécessaire.

Roche aux Fées Communauté

Guichet Unique Petite Enfance

Un interlocuteur unique pour les modes de garde à partir du 1er janvier 2026.

Roche aux Fées Communauté met en place le Guichet Unique Petite Enfance, porté par le Relais Petite Enfance.

Ce nouveau service public gratuit devient **le point d'entrée unique** pour toutes les démarches liées aux **modes de garde des jeunes enfants** sur le territoire.

Un service centralisé pour simplifier les démarches des familles.

Désormais, **les parents et futurs parents devront passer par le Guichet Unique Petite Enfance** pour toute demande d'information, d'orientation ou de recherche de mode d'accueil, qu'il soit **collectif ou individuel**.

Le Guichet Unique s'adresse aux familles d'enfants de **10 semaines à 6 ans** et propose une information neutre et un accompagnement personnalisé afin de faciliter le choix du mode de garde le plus adapté à chaque situation.

Tous les modes d'accueil, un seul interlocuteur

Le Guichet Unique informe et oriente les familles vers :

- l'**accueil individuel** (assistants maternels),
- l'**accueil collectif** (crèches, micro-crèches),
- les accueils **réguliers, occasionnels ou d'urgence**.

Deux professionnelles de la petite enfance accompagnent les familles tout au long de leur démarche.

Missions du Guichet Unique Petite Enfance

- Renseignements sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire
- **Préinscriptions en accueil collectif :**
 - o Multi-accueil *Les P'tits Loups* (Janzé)
 - o Micro-crèche *Les Coccinelles* (Marcillé-Robert)
- Accompagnement des familles dans leur recherche de mode de garde

Modalités

- Compléter le **formulaire en ligne** sur notre site **rafcom.bzh**
- Prendre **rendez-vous** auprès du Relais Petite Enfance - Guichet Unique

Contact : 02.99.43.44.16
guichetunique@rafcom.bzh



Relais Petite Enfance

En période scolaire, le Relais Petite Enfance de Roche aux Fées Communauté propose des ateliers d'éveil sur plusieurs communes en direction des enfants âgés de moins de 3 ans non scolarisés accompagnés d'un adulte référent (assistant.e maternel.le ou professionnel.le de la garde à domicile).

Différents pôles d'activités sont mis en place pour susciter l'intérêt du jeune enfant : un espace motricité pour tester son équilibre, transvasement, jeux d'imitation, espace lecture peuvent être mis en place. Un espace bébé est toujours installé pour laisser les bébés découvrir, à leur rythme et au sol, des objets sensoriels (miroirs, plumes, bouteilles sensorielles, œufs sonores...)

L'animatrice du Relais Petite Enfance vous accueille sur inscription préalable de 9h à 11h30. Pour respecter le rythme de l'enfant, les arrivées et départs sont totalement libres. Pour plus d'informations, contactez le Relais Petite Enfance au 02 99 43 44 16.

Une Mission d'information autour de la petite enfance :

Le Relais Petite Enfance informe et oriente les parents sur l'ensemble des modes d'accueils individuel (assistante maternelle, garde à domicile) ou collectif (multi-accueil, micro-crèche) du territoire. Il délivre également une information de premier niveau sur le rôle employeur/salariée entre un parent et une professionnelle de l'accueil individuel : contrat de travail, déclaration Pajemploi, aides de la CAF.

Le Relais Petite Enfance accompagne les assistantes maternelles et gardes à domicile concernant l'exercice de leur métier, la formation continue et la promotion du métier.

Candidates potentielles au métier d'assistante maternelle :

Si vous souhaitez devenir assistante maternelle, le Relais Petite Enfance vous renseigne sur les conditions d'accès au métier ainsi que sur les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Pour plus d'informations, merci de contacter le Relais Petite Enfance au 02.99.43.44.16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh lors des permanences qui ont lieu à :

- Martigné-Ferchaud : le mardi de 14h00 à 17h00 uniquement sur RDV.
- Retiers : le mardi de 16h00 à 19h00 et le vendredi de 14h00 à 17h30.
- Janzé : le mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

CLIC de la Roche aux Fées

La pratique régulière d'une activité physique est reconnue comme déterminant de santé, à tous les âges de la vie. Les autorités de santé publique recommandent de pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique, par jour.

L'activité physique joue un rôle crucial dans le processus du bien vieillir. Il est important de pouvoir l'adapter à ses besoins et ses capacités. Elle permet de se maintenir en bonne santé physique, de prévenir certaines maladies liées à l'âge et d'améliorer sa qualité de vie.

En effet, la pratique régulière d'une activité physique adaptée contribue à renforcer les muscles, à améliorer l'équilibre et la coordination, à maintenir la densité osseuse et à prévenir les chutes. De plus, elle peut également avoir des bienfaits sur la santé mentale en aidant à réduire le stress, l'anxiété et la dépression tout en boostant l'estime de soi et la confiance.

La commune de Bréal sous Vitré en partenariat avec l'association Siel Bleu et le CLIC des Portes de Bretagne vous propose un cycle d'ateliers « activité physique adaptée ».

Venez assister à la **réunion d'information, jeudi 5 décembre, à 14h00, à la salle de la mairie, 5 rue de la mairie, à Bréal sous Vitré** qui vous permettra de découvrir le contenu des ateliers et le calendrier des séances.

A l'issue de cette rencontre vous pourrez si vous le souhaitez-vous inscrire aux ateliers gratuits.

Renseignement et inscription :

CLIC des Portes de Bretagne : 02.99.74.33.01 ou clic.desportesdebretagne@vitrecommunaute.org

ADMR Martigné-Retiers



Les 35 salariés de l'association accompagnent au quotidien 350 personnes sur les douze communes de son territoire, 7 jours sur 7, sur différentes missions et auprès de tout public : **Enfance et Parentalité** (interventions dans le cadre des aides financières CAF, dans les moments de vie qui déstabilisent votre famille : grossesse, naissance, maladie, accident de la vie ; garde d'enfant à domicile). **Service et Soins aux Séniors et Accompagnement du Handicap** (notre association vous accompagne sur différentes missions pour préserver votre autonomie et vous permettre de rester chez vous dans le respect de vos souhaits de vie : accompagnement dans les gestes quotidiens, aide au lever et au coucher, aide à la toilette, aide aux repas ; accompagnement à l'entretien du logement, du linge, des courses, des démarches administratives, à la vie sociale ; accompagnement des aidants familiaux par du temps de répit et des temps d'informations par nos services. **Entretien de la maison** (actifs ou non, nos prestations vous permettent de vous dégager du temps pour d'autres activités). **Service de Soins Infirmiers à Domicile ou dans nos locaux** (sur prescription médicale, les aides-soignantes et les infirmières des Centres de Soins ADMR de Retiers et Martigné peuvent vous accompagner sur les missions d'aide à la toilette, préparation des médicaments, prise de sang, actes infirmiers divers. Services proposés par l'ADMR de Janzé.

L'équipe de bénévoles s'attache au respect des valeurs de notre réseau, notamment à la solidarité, la proximité qui se traduisent par des visites de courtoisie pour pallier l'isolement des personnes seules. Nos collaboratrices vous accueillent du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et sur RDV l'après-midi : 1 place Herdorf à 35240 Retiers. Tél. 02.99.43.45.33 et mail : « martigne-retiers.asso@admr35.org ». Nous recrutons régulièrement des Intervenants à Domicile, notamment pour les remplacements pendant les congés scolaires. Cette expérience vous tente ? Vous avez votre permis de conduire ? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature !

SIEFT

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT) a été fondé en 1948 pour créer et développer les infrastructures d'eau potable pour 41 communes membres, dont Eancé, suite au départ des communes de Vitré Communauté. Il assurait ses compétences de production et de distribution d'eau potable pour le compte de 25 communes.

Début 2025, 9 de ces communes ont transféré la compétence eau potable à « Bretagne Porte de Loire Communauté ».

Son statut juridique et son nom ont alors changé.

Votre collectivité est ainsi devenue le Syndicat mixte fermé « Eau de la forêt du Theil ». Et c'est désormais sous ce nom, plus simple à retenir et évoquant le cœur de nos missions, que votre service public de production et de distribution d'eau potable sera identifié. Pour faire complètement peau neuve, eau et Forêt du Theil prépare une nouvelle identité graphique pour 2026!

Nous pourrions ainsi engager des campagnes de sensibilisation à la réduction des consommations et à la protection de la ressource en eau, ressource de plus en plus fragile sur le territoire.

Le SKWATT



Le Skwatt est un lieu de rencontre, d'échange et de loisirs ouvert à toutes et tous dès la 6ème.

Il est ouvert en période scolaire les mercredis de **12h30** à 18h, les vendredis de **16h30** à 22h et les samedis de 14h à 18h. Durant les vacances, le Skwatt est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h, ainsi que sur des sorties à la journée et des soirées.

Sur place, il y a des jeux de société, un babyfoot, une Switch 2, une borne d'arcade, une cuisine (avec micro-ondes, four et plaques de cuisson) et un espace salon, ainsi que de la ressource d'information jeunesse.

Florent, le directeur, et César accueillent les jeunes et les accompagnent dans la mise en place de leurs projets et proposent différentes animations : sport, jeux, bricolage, cuisine, activités artistiques, sorties, repas thématiques, soirées, animations numériques en lien avec le FabLab...

Les jeunes peuvent venir pour rencontrer les animateurs et découvrir l'espace-jeunes, une ou deux fois avant de s'inscrire.

Coordonnées : 06 31 18 34 62 - skwatt@martigneferchaud.bzh. L'adhésion à l'année scolaire (du 01 juillet au 30 juin) est de 20 €.



Chantiers jeune : De petits travaux sont mis en place pendant les vacances scolaires avec les agents de la commune, pour financer les activités payantes du Skwatt.

HORAIRES d'ouverture :

Mercredis et samedis de 14h à 18h

Vendredis soirs de 18h à 22h

Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires

Pour nous contacter :

Téléphone portable : 06.31.18.34.62

Mail : skwatt@martigneferchaud.bzh



Pour nous suivre, c'est sur Facebook et Instagram :

Jeunes Skwatt.

Message de notre députée



Madame Monsieur,

Cette année 2025 aura été marquée par l'instabilité. Un contexte national comme international, qui nous interroge tous et que chacun jugera peu propice à la confiance. Et pourtant...

Et pourtant, des dizaines de projets ont vu le jour autour de nous. Toute cette année, j'ai multiplié les inaugurations sur la circonscription qui compte 71 communes : Maisons de santé, commerces multiservices, équipements communaux, voies vertes, Maisons d'assistants maternels, espaces multisports, cellules commerciales, unités de méthanisation, équipements de loisirs... Autant de projets aboutis qui illustrent le dynamisme de notre territoire, la faculté des acteurs à travailler ensemble autour d'un objectif commun, et leur enthousiasme à apporter des solutions concrètes en proximité. Une énergie déployée à agir qui se retrouve dans le dynamisme associatif ; cette année encore, les forums des associations ont eu du succès.

Dans le même temps, à l'Assemblée nationale, des textes de loi ont été votés tout au long de cette année pour adapter notre législation. Certes le compromis n'est pas toujours facile ; certes, projecteurs et micros sont souvent dirigés vers celles et ceux qui parlent le plus fort et rivalisent de radicalité. Et pourtant, depuis la dissolution, pas moins de 90 textes ont été définitivement adoptés dont 26 à l'unanimité et 23 sur un ordre du jour transpartisan (c'est-à-dire regroupant différents groupes politiques). 39 textes émanant de parlementaires l'ont été. J'ai déposé un texte sur la présomption de résidence alternée, afin de permettre à l'enfant de maintenir des liens équilibrés avec ses deux parents en cas de séparation s'il y a désaccord. Un sujet qui me tient à cœur. Construite dans le compromis, ma proposition de loi est aujourd'hui cosignée par une centaine de députés de plusieurs partis.

Je suis heureuse d'avoir pu faire venir la présidente de l'Assemblée nationale Yaël BRAUN-PIVET sur la circonscription ; pour un échange à Vitré avec la jeunesse engagée de notre territoire, puis à Etelles autour de l'engagement au féminin. Missionnée par la commission des affaires sociales pour évaluer la loi de 2005 sur le handicap, j'ai également organisé une journée à Vitré autour de la ministre Charlotte PARMENTIER-LECOCQ avec les acteurs du handicap : des ateliers à l'ESAT et une soirée de restitution au cinéma. Deux moments forts !

Parce que "Leur montrer là-bas ce qui est fait ici" est mon leitmotiv depuis 8 ans, jamais je ne perds une occasion de souligner, au Parlement, ce que nous réussissons collectivement à faire sur notre territoire. De cette nouvelle année partagée entre la circonscription et le Palais Bourbon, ma conviction n'en est que renforcée : les solutions pour notre pays viennent très souvent des territoires. Je continuerai à les valoriser et à les partager.

Comptez sur ma détermination à œuvrer en ce sens pour trouver des solutions là où certains ne veulent voir que des problèmes.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026, comme je souhaite à notre pays de retrouver stabilité et cohésion.

Votre députée Christine LE NABOUR

Message de nos conseillers départementaux

Vos conseillers départementaux engagés au service du territoire

Christian Sorieux et Marie-Christine Morice, conseillers départementaux du canton de **La Guerche-de-Bretagne**, qui regroupe 31 communes, poursuivent leur engagement quotidien au plus près des habitants et des communes. Leur action vise un objectif simple : **garantir une présence départementale efficace, accessible et utile à toutes et à tous.**

Des élus de terrain

Régulièrement présents dans les communes du canton, ils vont à la rencontre des maires, des associations, des acteurs économiques et des habitants. Cette proximité leur permet d'identifier rapidement les besoins, d'accompagner les projets locaux et de relayer auprès du Département les priorités exprimées sur le terrain.

Un soutien constant à la vie locale

Au-delà des grands dossiers départementaux, Christian Sorieux et Marie-Christine Morice portent une attention particulière :

- à l'entretien et à la sécurisation des routes départementales ;
- à l'accompagnement des associations, piliers de la cohésion sociale ;
- au soutien des services publics de proximité, indispensables à la vie quotidienne ;
- à la jeunesse et aux collèves ;
- aux enjeux liés au vieillissement, au handicap et aux solidarités humaines.

Construire l'avenir du canton :

Les deux élus suivent avec vigilance les politiques départementales susceptibles d'avoir un impact sur le territoire : mobilités, transition écologique, équipements sportifs et culturels, accompagnement des familles et des jeunes. Leur priorité reste de défendre des solutions **concrètes, réalistes et adaptées aux réalités locales.**

À votre écoute

Leur engagement repose sur une conviction forte : **le Département doit rester un partenaire proche, attentif et réactif.**

Pour les contacter : ucd35@ille-et-vilaine.fr ou 02-99-02-35-35

« Nous souhaitons une belle année 2026 aux habitantes et aux habitants du canton ! »

Marie-Christine Morice et Christian Sorieux - Conseillers départementaux



Balade voitures anciennes

4e édition - Dimanche 21 sept 2025

Notre habituel road trip de voitures anciennes a eu lieu le dimanche 21 septembre.

C'est la commune de Chelun qui était le point de chute du convoi. Un nouveau circuit a été préparé par **Jérôme Perdriel (Aux plaisirs Erablésiens)** et **Hervé Feuvrais (Agence des Étincelles)**. Nous avons profité des animations proposées à Martigné-Ferchaud par le Cercle d'Histoire dans le cadre des journées du patrimoine pour faire halte aux Mines d'Or du Semnon, route de Thourie.

Merci au Cercle d'histoire pour le nettoyage et la mise en avant du site dont on a pu profiter et qui a ravi les automobilistes.

Le CAPM



SMICTOM

Sur le site de la commune, vous trouverez des articles concernant le compostage, le tri des textiles sanitaires, les conséquences d'un tri mal fait et sur la possibilité pour les écoles de visiter le site de tri des emballages.

NOUVEAUX ARRIVANTS : FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE !

Vous venez d'emménager sur le territoire et vous ne connaissez pas le SMICTOM Sud-Est 35 ? Pas de problème, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Souscription au service de gestion de vos déchets,
- Carte de déchèterie,
- Comprendre le fonctionnement du financement du service,
- Collecte de vos ordures ménagères et emballages,
- Dotation de bac de collecte ou de badge pour accéder aux bornes,
- Règles de collecte...

Pour nous contacter, rien de plus simple ! Appelez le syndicat au 02 99 74 44 47 sur les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi, 9h-12h30/14h-17h30), ou découvrez toutes les démarches disponibles en ligne via notre site internet : www.smictom-sudest35.fr.

TRI DES DÉCHETS

Où jeter mes déchets pendant les fêtes ?

Trier pendant les fêtes, il n'y a rien de plus simple ! Comme le reste de l'année, il faut garder les bons réflexes et penser aux différentes filières de tri. Voici quelques rappels pour les déchets que nous produisons pendant les fêtes :

Le papier cadeau : Si l'emballage cadeau est en papier, il est à déposer dans le sac jaune ou la borne emballages, si le papier est en plastique brillant, il est à déposer dans les ordures ménagères.

Le carton brun et le polystyrène : Ils sont à déposer en déchèterie. Leur dépôt dans les bornes est interdit et posent des problèmes de collecte.

Sapin de Noël : Il peut être déposé en déchèterie avec les déchets verts, ou bien broyé lors d'une opération de broyage proposée par une association ou une commune.

Coquilles de fruits de mer et crustacés : Les coquilles (St Jacques, palourdes...), peuvent être déposées dans les ordures ménagères ou les gravats en déchèteries, et les crustacés (crevettes, crabe, langoustes...) sont à trier avec les ordures ménagères.

Si vous avez des questions particulières sur certains déchets que vous ne savez pas où trier, n'hésitez pas à les adresser au syndicat via le formulaire en ligne « Nous contacter » : <https://www.smictom-sudest35.fr/nous-contacter/>

Même pendant les fêtes *je trie mes déchets !*

 PAPIER CADEAU • En papier : Sac jaune ou borne emballages. • En plastique brillant : Ordures ménagères.	 COQUILLAGES • Ordures ménagères. • Gravats en déchèterie.
 CARTON BRUN • À déposer en déchèterie.	 CRUSTACÉS • Ordures ménagères.
 POLYSTYRÈNE • À déposer en déchèterie.	 SAPIN DE NOËL • Déchets verts en déchèterie. • Broyage

Une question sur le tri de vos déchets ?
Contactez le SMICTOM Sud-Est 35 sur www.smictom-sudest35.fr



Syndicat d'urbanisme

Place à la simplicité.

Déposez vos dossiers d'urbanisme (demandes préalables, permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...) en ligne.

Finis les déplacements, le nouveau portail d'urbanisme est accessible 24h/24 et 7j/7.

<https://supv.pu.sirap.com/>

A noter que depuis le 17 novembre, les bureaux du Syndicat d'Urbanisme se situent 1b allée des Cèdres à Vitré.

Nous rappelons qu'il est fortement déconseillé de déposer une demande d'urbanisme pendant la période des fêtes de fin d'année.

Aides à l'habitat

Vous avez des questions en matière d'habitat ? Sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre pour vos travaux ? N'hésitez pas à vous rendre directement sur www.habitat-rocheauxfees.fr !

Plusieurs types d'aides existent :

- ⇒ **Accession à la propriété dans le neuf**
- ⇒ **Accession à la propriété dans le parc ancien**
- ⇒ **Aide aux travaux de rénovation (énergie, adaptation et rénovation de façades)**
- ⇒ **Conseils aux particuliers**

Par ailleurs, le **service habitat** est là pour vous **conseiller gratuitement** lors de ses permanences les vendredis de 10h00 à 12h00 (sur rendez-vous) :

- les 1er et 3ème vendredis du mois, dans les locaux de Roche aux Fées Communauté, 16 rue Louis Pasteur à Retiers ;
- le 2ème vendredi du mois, aux Halles, place des Halles à Janzé,
- le 4ème vendredi du mois, à la Maison des Permanences, 7 rue Corbin à Martigné-Ferchaud.

Informations diverses



Recensement citoyen

Pour le recensement, le jeune doit faire la démarche lui-même dans les 3 mois suivant son 16e anniversaire. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie de son lieu d'habitation avec les documents suivants :

- * Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- * Livret de famille

Le recensement peut également se faire en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> en créant un compte personnel .

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



Nouveaux habitants

Vous venez d'aménager sur la commune ? Faites vous connaître en mairie ! Ainsi, il vous sera indiqué les premières démarches à effectuer. Puis afin de faciliter votre arrivée, Monsieur le Maire vous remettra un livret d'accueil.

Gros plan sur les activités de nos employés

En septembre dernier, Sabrina a succédé à Sue.

Sabrina LOREE, 40 ans, réside à Noyal sur Brutz où son mari est exploitant agricole. Elle a deux garçons âgés de 14 et 11 ans.

Elle a eu connaissance de l'offre d'emploi à Eancé sur le site des employés territoriaux. Après les entretiens début juillet avec les membres de la commission des ressources humaines, sa candidature a été acceptée.

Précédemment, elle a travaillé comme factrice à Châteaubriant pendant seize années. Ensuite le Pôle Emploi lui a proposé un travail d'entretien et d'aide à la restauration au Centre de Loisirs de Saffré et à celui d'Abbaretz. En complément, elle travaille à Rougé à la restauration scolaire et comme animatrice périscolaire.

Elle apprécie le contact avec les enfants et suit actuellement une formation pour l'obtention du BAFA avec un stage prévu au premier trimestre 2026.

A Eancé, son emploi représente 3 heures par semaine pour l'entretien des locaux de la mairie, du point lecture et des deux salles (Pierre et Marie Curie et Socioculturelle).

Elle s'occupe aussi depuis septembre de l'entretien à la piscine de Craon deux week-ends par mois.

Elle donne l'impression d'une personne agréable et énergique.



Informations diverses



Elections

Afin de pouvoir voter, pensez à vous inscrire sur la liste électorale (date limite 06/02/2026) ! Rendez-vous en mairie accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité ou en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

Faites vos demandes de procuration en ligne !

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration.

Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

A compter du 1er janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.

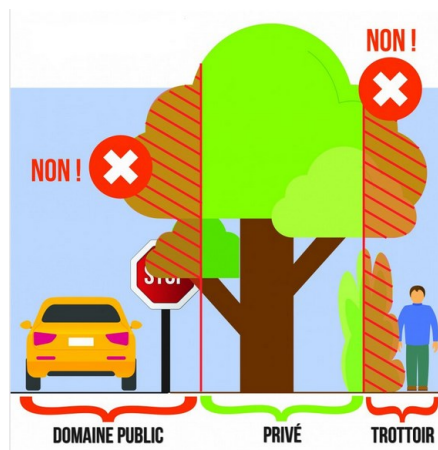


Elagage des haies le long des routes

Afin d'assurer un bon fonctionnement des réseaux téléphoniques et internet aériens, pensez à élaguer les arbres dans lesquels se situent les câbles.

Cela permettra également de faciliter la circulation des véhicules et d'améliorer leur visibilité.

Nous vous rappelons que l'élagage doit se faire aussi bien du côté de votre propriété que du côté de la voie publique.



Assainissement collectif

Suite à une demande administrative, nous avons lancé un contrôle de notre assainissement collectif.

Cette étude a démarré depuis la fin de l'été. Elle consiste à un contrôle de nos lagunes (état d'envasement) et du fonctionnement de l'installation et de son état. Deux études sont réalisées pour mesurer les infiltrations d'eau. Une en période sèche qui a été réalisée en fin d'été et une qui sera réalisée cet hiver.

Une analyse de notre réseau sera également conduite. C'est d'ailleurs pour cela que les bouches ont été remise à niveau. Le contrôle du réseau sera réalisé cet hiver, cependant il sera réalisé de nuit.

Cela risque de produire des nuisances sonores cette nuit-là (ouverture des regards), ne soyez donc pas surpris. Dès que nous aurons connaissance de la date, nous vous la communiquerons.

Manifestations à venir

20 décembre 2025 au 04 janvier 2026 : portes ouvertes à la chapelle Sainte Anne et circuit des crèches de Noël.

09 janvier 2026 : vœux du maire à la salle Pierre et Marie Curie à 20h.

14 janvier 2026 : assemblée générale de l'UNC à la salle Socioculturelle.

15 janvier 2026 : galette des rois du Club des Sans Soucis.

02 février 2026 : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.

06 février 2026 : portes ouvertes de l'école Sainte Anne de 17h30 à 19h.

13 février 2026 : opération « pizza » à l'école Sainte-Anne à 16h45.

18 février 2026 : animation « Just Dance » à la salle Pierre et Marie Curie.

19 février 2026 : pot-au-feu du Club à la salle Socioculturelle.

25 février 2026 : animation au Point lecture sur le thème de l'amitié.

07 mars 2026 : repas de l'ACCA à la salle Pierre et Marie Curie.

15 et 22 mars 2026 : élections municipales à la salle Socioculturelle.

21 mars 2026 : soirée des écoles à Villepôt.

30 mars 2026 : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.

10 avril 2026 : opération « pizzas » à l'école Sainte-Anne à 16h45.

25 avril 2026 : repas Club des Sans-Soucis à « Bistrot et Compagnie ».

22 mai 2026 : opération « pizzas » à l'école Sainte Anne à 16h45.

23 mai 2026 : journée citoyenne.

05 juin 2026 : vendredi de l'été à la salle Socioculturelle à 20h.

13 juin 2026 : fête de fin d'année scolaire, toute la journée au terrain de foot d'Eancé.

03 juillet 2026 : vendredi de l'été à la salle Socioculturelle à 20h.

07 août 2026 : vendredi de l'été à la salle Socioculturelle à 20h.

04 septembre 2026 : vendredi de l'été à la salle Socioculturelle à 20h.

12 septembre 2026 : fête des classes 6 à la salle Pierre et Marie Curie.

19 septembre 2026 : journée détente.

10 octobre 2026 : repas dansant des AFN à la salle Pierre et Marie Curie.

24 octobre 2026 : repas de l'action sociale à « Bistrot et Compagnie ».

08 novembre 2026 : commémoration de l'Armistice et hommage aux morts pour la France.

09 novembre 2026 : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.

15 novembre 2026 : tournoi de tennis de table à la salle Socioculturelle à 14h.

